

BUREAU MUNICIPAL

Municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours
1, chemin de l'Hôtel-de-Ville
Notre-Dame-de-Bonsecours
Téléphone: 819-423-5575

Courriel : mun.ndb@mrcpapineau.com
Site internet : www.ndbonsecours.com

HEURES D'OUVERTURES

Lundi au jeudi : 9h00 à 12h00
13h00 à 16h00

Vendredi : Bureau fermé mais disponible sur rendez-vous.

SAVIEZ-VOUS QUE... ?

- (Résolution **2015-11-320**) = Les frais déboursés par les citoyennes et citoyens de Notre-Dame-de-Bonsecours pour les loisirs dans les municipalités environnantes (Montebello, Fassett et Papineauville) seront remboursés par la municipalité sur présentation de la facture originale ou du reçu.
- Si vous souhaitez publier un texte, vous pouvez nous à l'adresse suivante : siege4.ndb@mrcpapineau.com ou communiquez au bureau municipal au numéro de téléphone 819-423-5575 pour obtenir plus d'informations.
- Les modes de paiements acceptés pour les taxes municipales ou toute autre facture sont les suivants : argent comptant, chèque, mandat-poste et paiement direct en ligne (SIPC).
- Saviez-vous qu'il fait toujours un grand plaisir aux membres du conseil municipal de vous accueillir aux réunions mensuelles qui comprennent un ordre du jour incluant toujours un temps pour permettre à chacun et chacune d'entre vous de poser des questions, qui concernent les points à l'ordre du jour ? Les réunions du conseil se tiennent normalement, à moins d'avis contraire, le **2^e mardi de chaque mois**. Ces réunions ont lieu à **19 h 00**, à votre **hôtel de ville**, qui est situé au : 1, CHEMIN DE L'HÔTEL-DE-VILLE, NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Carol Fortier	Maire
Lucie Lavoie	Siège #1
Denis Beauchamp	Siège #2
Thomas Lavoie	Siège #3
France Nicolas	Siège #4
Luc Beauchamp	Siège #5
James Gauthier	Siège #6



Le Bonsecours

Volume 25, numéro 2 - Juin 2019

Chers citoyens et citoyennes,

C'est un grand plaisir pour moi de vous annoncer la venue de notre nouvelle directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lorraine Briand. Madame Briand est une personne qui détient, entre autres, une grande expérience en comptabilité et qui saura vous offrir un service de qualité. Elle est un atout pour notre municipalité!

Sur le terrain, pour le moment, nous travaillons à finaliser les rapports d'inspection de nos chemins ainsi que les plans d'ingénieurs des chemins Saint-Hyacinthe, Côte Angèle et Côte Azélie. Par la suite, nous prioriserons les travaux à réaliser selon l'importance et les montants qui devront être déboursés.

Cette année, nous faisons face à une grande problématique relative au barrage de castors sur le territoire, cette situation doit être réglée dans les meilleurs délais, il en va de la sécurité de tous, une priorité pour le conseil municipal.

Suite aux inondations connues récemment, les élus(es) désirent organiser une journée d'entraide qui permettra de soulager et de soutenir nos concitoyens qui ont subi la crue des eaux. Nous recherchons donc des personnes bénévoles qui prendraient plaisir à donner un coup de main aux gens dans le besoin. Vous pouvez communiquer au bureau municipal au 819-423-5575 pour nous informer de vos coordonnées et vos disponibilités, cela facilitera notre planification. Merci à tous!

Sachez que vous êtes toujours les bienvenus(es) aux séances du conseil municipal et qu'il est primordial que vous nous donniez vos commentaires afin de nous aider à répondre à vos besoins.

Mes salutations distinguées,

Votre maire,

LES POTINS DE LA MUNICIPALITÉ

Vous aimeriez aviser nos concitoyens d'un événement, d'une rencontre ou de toute nouveauté, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : siege4.ndb@mrcpapineau.com ou au numéro de téléphone 819-423-5575 pour placer votre annonce dans la prochaine édition du Bonsecours.

NOS COLLABORATEURS SUR LE TERRAIN

MICHOU

Michou est un youtubeur, il est mon youtubeur préféré. Michou joue à « Fortnite » et à « Apex Legend ». La mascotte de Michou est Bobby, c'est un ours en peluche. Hugo, un garçon de ma classe, trouve que Michou a une mauvaise voix.



Milo St-G., 3e année, école St-Michel

LE COMPOSTAGE

Le compostage, c'est la fabrication du compost. Le compost, pour un jardinier, c'est de l'or noir. Il s'agit de matières organiques décomposées. Il est habituellement formé des restes de feuilles, branches, herbe et déchets végétaux, y compris ceux de la cuisine mais excluant les viandes. Le résultat final est une sorte de sol noir du genre qu'on trouve sous un tronc d'arbre en décomposition. Cette matière contient toutes les substances nutritives requises pour les plantes. Il enrichit le sol et le renforce, aidant à son aération et à retenir l'humidité. Le compost peut retenir jusqu'à six fois son volume en eau. Vous n'en aurez jamais assez.

Le gouvernement provincial encourage (et bientôt imposera) le compostage résidentiel et communautaire, vous aiderez votre municipalité à limiter ses dépenses si elle peut mettre en place un programme de compostage résidentiel qui éviterait une autre collecte de déchets (avec l'obligation d'utiliser camions et personnes additionnelles), celui des déchets communautaires, tels que les matières organiques résidentielles végétales.

Il y a plusieurs façons de fabriquer le compost, et plusieurs types de contenants pour sa fabrication. Vous pouvez soit trouver des boîtes, habituellement en plastique, dans une quincaillerie, sur le Web ou même, parfois, de votre municipalité.

L'EAU DE VOTRE Puits EST-ELLE BONNE À BOIRE?

Quand faire analyser votre eau de puits?

L'analyse des contaminants microbiologiques doit se faire au minimum deux fois par année, soit au printemps et à l'automne. L'analyse des contaminants chimiques doit se faire au moins une fois pendant la période d'utilisation du puits.

Une analyse doit être refaite si :

- Votre eau change de goût, d'odeur ou de couleur;
- Des travaux ont été faits sur le puits ou à proximité;
- Votre puits n'a pas servi pendant longtemps;
- Vous avez subi une inondation.



Où faire analyser votre eau de puits?

Vos échantillons d'eau doivent être analysés par un laboratoire accrédité par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (ministère de l'Environnement) du Québec.

Pour plus d'information :

Rendez-vous sur le site Web du CISSS de l'Outaouais : ciss-ouataouais.gouv.qc.ca en inscrivant « eau des puits » dans la boîte de recherche, vous trouverez des informations complémentaires, mais aussi des hyperliens dans la section « En savoir plus » pour :

- Mieux connaître les effets sur la santé et les mesures de prévention et de protection à prendre lors d'une contamination (portail santé mieux-être du gouvernement du Québec);
- Obtenir de l'information précise sur les contaminants à analyser, la liste des laboratoires accrédités ou encore sur comment désinfecter un puits (site du ministère de l'Environnement).

En cas de symptômes potentiellement liés à la qualité de l'eau, appelez Info-santé au 811 ou consultez un professionnel de la santé.

PERMIS DE BRÛLAGE

Toute personne qui désire faire un feu en tout temps, dans la Municipalité, **doit obligatoirement obtenir un permis de brûlage**. Vous pouvez en faire la demande auprès du chef pompier de la brigade de Fassett, monsieur Daniel Bisson, tel que sous mentionné, cependant, un délai d'au moins 3 jours est nécessaire. Pour vous en faciliter l'accès, le formulaire de demande de permis ainsi que le règlement municipal portant le numéro 2007-12-208, et intitulé : Règlement relatif au brûlage de branches et autres détritiques, sont disponibles en tout temps sur notre site internet au www.ndbonsecours.com.

Le poisson est un animal dont la croissance est excessivement rapide entre le moment où il est pris et le moment où le pêcheur en fait la description à ses amis.



UN MOT DE GUY, VOTRE INSPECTEUR MUNICIPAL

Le printemps est arrivé et il a toutefois débuté sur les chapeaux de roue.

- D'abord les inondations importunent tous les citoyens autant dans Notre-Dame-de-Bonsecours que dans les municipalités voisines en nous causant certains inconforts.
- D'autre part, nous notons la présence de barrages de castors à de nombreux endroits sur le territoire de la municipalité et, de ce fait, il est très important que :
 1. De nous aviser de la présence de barrage de castors sur vos propriétés;
 2. Vous sachiez également que votre municipalité a le devoir de maintenir en bon état le ruissellement de tous les cours d'eau sur son territoire;
 3. Vous preniez avis que, lorsqu'il y a un encombrement de quelque sorte (barrage de castors, arbres tombés, etc.) dans un cours d'eau, des employés de la municipalité devront passer sur votre propriété pour corriger la situation afin de minimiser les impacts à votre propriété ainsi qu'aux infrastructures publiques.
- Finalement, avec le printemps, l'intention de rénover, de réparer, de construire, d'aménager, etc. provoque des mises en chantier.

Je vous rappelle que vous devez me contactez afin de vous informer de la faisabilité des travaux anticipés et en tout temps vous devez obtenir un permis de votre municipalité **avant le début des travaux.**

Guy Roy, OMBE

Responsable en urbanisme et en environnement

Tel : 819-423-5575 poste #4

Courriel : urba.ndb@mrcpapineau.com

Un fils demande à son père :

– Papa ! C'est quoi un alcoolique ?

– Ben un alcoolique c'est quelqu'un qui va voir les choses en double. Tu vois par exemple ces 4 arbres là-bas ? L'alcoolique lui en verra 8.

– Mais papa il n'y a que 2 arbres !



Vous pouvez aussi fabriquer votre propre bac, avec du bois, de la clôture de poule, ou tout autre matériel qui laisse entrer assez d'air pour nourrir les bactéries qui changent vos déchets de cuisine et autres produits végétaux en compost. Un bac plein, une fois réduit à son résultat résume par la moitié ou moins du contenu original.

Il existe plusieurs façons de faire du compost; la plupart des variations fonctionnent, je vous suggère une façon simple de débiter avec un simple « tas ». Préféablement, avant de créer votre tas, ayez tous vos ingrédients à la portée. La dimension minimum d'un tas serait d'un mètre et demi de diamètre par un mètre et demi de hauteur. Commencez par faire un fond à votre bac avec des branches (pas trop épaisses) de quelques centimètres en épaisseur. Ensuite, ajoutez une épaisseur de quelques pouces d'herbe coupée, préféablement libre d'insecticides ou autre fertilisant chimique. Puis, une autre couche de terre et/ou fumier d'animal et par la suite du foin, de la paille, des feuilles ou déchets de cuisine, y compris écaillés d'œuf et sachets de thé. Vous pourrez ajouter à votre tas à mesure que votre cuisine, gazon ou bons voisins vous fournissent du matériel additionnel. Il y a avantage à réduire les matières avant de les ajouter à votre tas, en les hachant ou coupant et en arrosant chaque couche, sans tout noyer d'eau. Il est aussi bon de tourner votre tas environ une fois par semaine. Plus le tas est aéré, plus vite il produira la chaleur nécessaire à une bonne décomposition. Si votre tas ne semble pas chauffer, ajoutez-y des sources d'azote (ex. herbe, mauvaises herbes ou fumier). Sachez que tout succès dépend de l'humidité, la température, l'aération, la surface et la quantité d'azote.

Les bactéries qui font le travail de digestion existent déjà dans l'air, le sol, le fumier et le matériel des plantes. Pour les impatientes, l'impatience étant une mauvaise qualité pour un bon composteur, il existe des produits chez vos jardiniers pour activer le processus de décomposition. Dans les meilleures conditions vous aurez des résultats utilisables dans quelques semaines mais, habituellement, le processus nécessite quelques mois. Si vous êtes paresseux (chez les jardiniers, connu comme « composteur réfléchi ») vous laissez simplement le tas digérer lentement (peut-être tourner une ou deux fois durant l'année) et collectez le résultat au printemps, après avoir laissé les bactéries travailler pendant un an.

Quand vous videz votre bac ou tas, il est préférable de passer le produit dans un tamis de $\frac{3}{4}$ de pouce (ou environ). Les gros morceaux retournent dans le tas pour être redigérés. Il est bon d'ajouter le compost à une épaisseur d'un demi-centimètre dans votre jardin ou d'utiliser dans les pots de semis. Le jardin pourra toujours en prendre plus. Quand vous calculez que 30 à 40 pour cent des matières organiques des sols américains disparaissent, la meilleure chose que vous pouvez faire avec votre compost c'est de l'utiliser!



Thomas Lavoie, fier adepte du compostage!

Gatineau, le 22 mai 2019 – À l'occasion de la semaine de la sécurité nautique qui se tiendra du 18 au 24 mai 2019, les policiers de la Sûreté du Québec rappellent aux plaisanciers qu'ils seront présents sur les plans d'eau pour assurer la sécurité des plaisanciers pendant la saison estivale 2019. Les policiers travailleront en étroite collaboration avec leurs partenaires afin de faire respecter les différents règlements et lois tels que le Code criminel et la Loi de 2001 sur la marine marchande.

Voici quelques conseils de sécurité pour revenir à bon port en toute sécurité.

Naviguez en restant sobre

Quoiqu'il ne soit pas interdit au Québec de consommer de l'alcool à bord d'une embarcation, même s'il s'agit d'un bateau à moteur, les plaisanciers qui consomment de l'alcool augmentent considérablement les risques de décès ou de blessures en plus de s'exposer aux sanctions prévues par le Code criminel.

Pour leur sécurité, les plaisanciers sont donc invités à éviter toute consommation d'alcool à bord d'une embarcation puisque certains facteurs comme le soleil, le vent et les mouvements d'un bateau soumis aux effets des vagues peuvent intensifier les effets de l'alcool lorsqu'on est sur l'eau.

Naviguez à une vitesse sécuritaire

Il est primordial de naviguer à une vitesse sécuritaire pour éviter tout incident. Utilisez les facteurs ci-dessous pour déterminer la vitesse sécuritaire :

- La capacité de voir devant vous – la vitesse réduite est la seule vitesse sécuritaire dans les conditions de brouillard, de brume, de pluie et d'obscurité;
- Le vent, l'eau et les courants;
- La vitesse à laquelle votre embarcation peut changer de direction;
- Le nombre et les types de bâtiments exploités près de votre embarcation;
- La présence de risques à la navigation, comme les rochers et les souches.

Prenez conscience de votre environnement

En tout temps, les plaisanciers sont invités à être prévoyants, vigilants et attentifs lorsqu'ils naviguent sur l'eau. Voici quelques consignes de sécurité :

- Anticipez les manoeuvres imprudentes des autres plaisanciers;
- Gardez une distance raisonnable avec les autres embarcations;
- Soyez attentif aux signaux sonores des autres plaisanciers;
- Manoeuvrez adéquatement et rapidement lorsqu'une situation problématique survient.

DÉFI SANTÉ 2019

FÉLICITATIONS aux 17 personnes qui se sont inscrites au défi collectif « Défi Santé », il s'agit d'une très grande augmentation comparativement à 3 personnes seulement en 2018. Ce taux de participation représente 5,52% de la population de Notre-Dame-de-Bonsecours.

Douze d'entre vous avez choisi de vous inscrire en famille, 65% des participants étaient des filles ou des femmes et 35% étaient des garçons ou des hommes.

Le défi a pris fin le 30 avril dernier mais quelques-uns d'entre vous nous ont confié avoir adopté des nouvelles habitudes alimentaires ainsi que le goût à l'exercice. Bien que certains prix alléchants incitaient à la participation, toutes les personnes qui ont pris part au Défi Santé sont sorties gagnants d'une expérience positive à revivre l'an prochain.



LA CORPORATION DES TRANSPORTS ADAPTÉ ET COLLECTIF DE PAPINEAU INC

Le service de transport en milieu rural permet d'intégrer, de maintenir et d'améliorer l'autonomie des gens. Vous connaissez une personne âgée, une famille à faible revenu, un adolescent ou toute autre personne nécessitant un transport à des fins médicales, scolaires, sociales, communautaires et l'accès au marché du travail ?

Communiquez au numéro de téléphone (819)308-0788 poste 202, au numéro sans frais 1-855-308-0788 poste 202 ou par télécopieur au (819)308-0792.



LA CORPORATION DES TRANSPORTS
ADAPTÉ ET COLLECTIF
DE PAPINEAU INC.

www.ctacpapineau.com

ÉVÈNEMENTS PASSÉS

CABANE À SUCRE MUNICIPALE

« Une cabane à sucre sur le site de l'hôtel de ville, quelle belle façon de célébrer le début du printemps en famille! » Malheureusement, le printemps ne s'est pas laissé célébrer comme nous le souhaitions et nous avons eu droit à une belle tempête de neige qui nous a obligés à annuler les activités extérieures.

Toutefois, une cinquantaine de personnes ont bravé les intempéries et se sont rendues à l'Hôtel de Ville où nous y avons dégusté de délicieuses fèves au lard préparées par Berthe Beauchamp. Habillées pour l'événement, mesdames Rosanne Bédard et Marielle Charlebois se sont assurées que nous pouvions déguster la tire d'érable en sollicitant la débrouillardise de toute une équipe encline à contribuer au plaisir de tous. Monsieur André Charlebois, quant à lui, jouait le rôle du curé d'époque.

Également, à cette occasion, monsieur le maire Fortier, la conseillère municipale, madame Lucie Lavoie et ainsi que monsieur Robert Martin ont assuré le lancement de la Politique familiale municipale (PFM) et Municipalité amie des aînés (MADA). Cette Politique vient appuyer la volonté de la municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours à mieux répondre aux besoins de ses concitoyens.

Un énorme merci à nos bénévoles, aux employés de la municipalité et aux membres du conseil pour leur aide dans l'organisation et la prestation de cette activité.

ACTIVITÉ À VENIR

PIQUE-NIQUE FAMILIAL

Nous vous proposons de vous joindre à nous, sans aucun frais d'admission ou de location d'équipement, pour notre pique-nique familial annuel le 14 juillet, à Kenauk, sur le site enchanteur du Poisson Blanc, de 10h00 à 16h00.



Quelle belle occasion de se retrouver en famille pour une journée d'activités à l'extérieur!

** Nous vous ferons parvenir plus d'informations à cet effet par la poste.*

Préparez vos sorties

- Avoir l'équipement obligatoire à bord de votre embarcation et en vérifier l'état avant votre départ;
- Porter un VFI en bon état et de taille adéquate en tout temps;
- Avoir un moyen de télécommunication à bord (cellulaire, radio maritime VHF, etc.);
- Prévoir son itinéraire et consulter la météo avant de partir;
- Avoir avec soi une carte des plans d'eau;
- Informer une personne de votre plan de route (itinéraire, détails sur l'embarcation et les personnes à bord, etc.);
- Apporter le nécessaire pour prévenir la déshydratation, les coups de chaleur et l'hypothermie.

Nous vous souhaitons une belle saison estivale.



Agente Mélissa Aubin, Matricule 12875
Agente en police communautaire
téléphone (819) 427-6269
courriel : melissa.aubin@surete.qc.ca

PRÉVENTION INCENDIE - DIRECTION DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

BARBECUE, UTILISEZ-LE EN TOUTE SÉCURITÉ!

L'été est à nos portes et vous prévoyez utiliser votre barbecue ?
Sachez comment l'utiliser en toute sécurité !

- Installez votre BBQ à une distance d'un mètre de tout objet ou de toute matière combustible tels que murs, portes, arbres.
- Nettoyez votre BBQ régulièrement afin d'éliminer les graisses susceptibles de s'enflammer.
- Gardez une distance sécuritaire entre vous et l'appareil et ne fumez pas à proximité lors de l'allumage et de son fonctionnement.



UN PEU D'HISTOIRE...

PIERRE IPPERSIEL

Un contributeur exceptionnel au bien-être de notre collectivité!

Pierre Ippersiel est né dans une famille de onze enfants, à Notre-Dame-de-Bonsecours, il y a de cela quelques décennies. Il a eu la chance de connaître son grand-père Arsène, arrivé tout droit de la Belgique avec ses sept frères et soeurs. Il s'agit effectivement d'une chance pour lui lorsqu'on connaît sa passion pour la famille que l'on peut aisément conjuguer avec celle de l'histoire. Dans son livre *"Petite chronique d'une enfance heureuse à Montebello"*, Pierre relate toute l'importance qu'il met à connaître ses ancêtres afin de mieux comprendre la dynamique familiale, cela, tout au long de sa vie.

Effectivement, Pierre Ippersiel excelle dans l'art de faire des liens entre les gens et les événements, sa tête fourmille d'informations auxquelles accède sa mémoire phénoménale à une vitesse ahurissante. Heureusement pour nous, il est un homme généreux qui ne demande qu'à transmettre, sans prétention, ses innombrables connaissances à qui veut bien l'entendre. Gardien d'une grande partie de l'histoire de Louis-Joseph Papineau, Pierre offre régulièrement des conférences historiques. De plus, il est un précieux collaborateur pour la présente publication, il prend le temps de rencontrer des personnes, souvent des aînés pour lesquels il a un grand respect, et écouter leurs histoires de vie avant de les publier. Pierre ne demande pas de rémunération en retour, son plaisir se situe dans le partage.

Depuis quelques années maintenant, il se bat pour la survie de l'église de Notre-Dame-de-Bonsecours. Bien avant plusieurs d'entre nous, il avait compris l'importance de sauvegarder un bâtiment d'une telle valeur historique.

Pierre a réussi à ramasser les sous nécessaires à une première étape dans la rénovation de l'église, les nombreuses surprises qui ont suivies ne l'ont pas arrêté, son combat demeure et, à la grande surprise de bien des sceptiques, il réussit ce que l'on croyait impossible.

Pierre Ippersiel est un homme déterminé mené par des principes solides qu'il nous fait plaisir de côtoyer et que nous remercions pour tout ce qu'il apporte à notre communauté.

La prochaine fois que vous le verrez passer dans son vieux Mazda B2000 beige, n'hésitez pas à lui envoyer la main.

Au moment de mettre sous presse, nous avons appris que monsieur Ippersiel avait eu un malencontreux accident en travaillant sur son terrain, nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

France Nicolas

